

Des municipalités se rebellent

Autor(en): **Mudry, Yvan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1992)**

Heft 34-35

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des municipalités se rebellent

Pas d'argent pour les réfugiés
par Yvan Mudry/BRI

Pour protester contre la politique suisse d'asile, des municipalités ne paient plus leurs cotisations de membre de la Croix-Rouge. De plus en plus de Suisses évoquent ce même motif pour refuser leur soutien à d'autres associations, comme Caritas ou l'Entraide protestante. Et certains vont même jusqu'à sortir de leur Eglise ou refusent de payer ... leurs impôts.

gées. Michel Goumaz soupire : "En Suisse alémanique, on ne considère pas suffisamment l'importance du marché français. J'en viens à penser que la barrière de la langue va plutôt dans le sens Suisse-France que le contraire". Pour Werner Friedrich, vice-directeur de la Société Suisse des Hôteliers, c'est culturel : "cela n'a rien à voir avec une réputation de Français peu fiables et fauchés."

Michel Goumaz déplore aussi que divers offices régionaux et des hôteliers ne recourent pas aux services de l'ONST Paris. Werner Friedrich : "C'est normal : quand on a des contacts personnels, on n'a pas besoin de relais. La Société Suisse des Hôteliers essaie de collaborer avec l'ONST, mais lorsque nous connaissons des gens, nous nous adressons directement à eux".

Japon contre Dijon

A la centrale zurichoise, Jean-Pierre Enzen est clair : "La situation de l'ONST n'est pas la pire. Il n'y a pas non plus de budget d'affichage dans les autres pays. Nous n'avons aucune raison de négliger la clientèle française, mais aucune non plus de l'avantager par rapport à celle d'outre-mer. Un Japonais qui voyage par Swissair est plus intéressant pour l'économie nationale qu'un Dijonnais qui fait du camping !" Pour lui, l'inquiétude qui ronge Paris atteint tous les milieux du tourisme. Lui aussi attend que le Parlement prenne une décision sur l'aide à l'ONST. Sinon, cette "fabrique de munitions" qui alimente en matériel, en directives et en argent les représentations suisses à l'étranger ne pourra plus remplir son office. ■

Une lettre adressée en septembre à la Croix-Rouge Suisse et émanant de la municipalité vaudoise de Boulens, avec sceau et signatures, donne le ton : "Nous désapprouvons totalement votre manière d'agir avec les réfugiés et, de ce fait, nous suspendons notre aide financière à votre institution". L'argument se retrouve dans la quinzaine de lettres adressées chaque mois par des privés à l'institution, des mises parfois polémiques : "Je ne peux pas en conscience être solidaire de parasites". Une manière de chantage peut accompagner la manifestation de mauvaise humeur : "Si votre association venait en aide en priorité aux personnes pauvres de Suisse, nous pensons aux aînés ou aux familles dont il n'y a plus qu'un parent, nous envisagerions un don". Et cette mise en garde, liée à la mention de telle ou telle soi-disant faveur accordée aux requérants d'asile : "Ne vous étonnez pas que les Suisses deviennent racistes".

Mieux informer

"Le public se trompe de cible", commente Hubert Bucher, secré-

taire général de la Croix Rouge Suisse. Il ajoute : " Ce n'est pas nous qui déterminons qui nous devons accueillir en Suisse ni comment. Et la quasi-totalité de l'argent déboursé pour les requérants est remboursée par la Confédération".

Cela dit, la mauvaise humeur de certains Suisses crée de réelles difficultés à l'organisation. En 1990, les dons ont calé et la Croix-Rouge a enregistré un découvert de 1,7 million de francs. Pour faire face et redorer son blason, elle vient de créer un groupe de travail. Son objectif : redéfinir les priorités de l'association humanitaire et développer l'information au public. "Mais nous n'abandonnerons pas l'assistance aux requérants", se défend déjà Hubert Bucher.

La fin d'une époque

Il poursuit : "Nous sommes à une charnière. Nous étions très populaires auprès de la génération qui avait été témoin de notre travail dans l'immédiate après-guerre : grâce à nous, 180.000 enfants avaient alors pu passer des vacances en Suisse. La jeune

génération ne s'en souvient plus. Une cassure s'est produite dans les années 85-86. Les Suisses avaient salué avec bienveillance l'arrivée des Hongrois en 1956, des Tchécoslovaques en 1968 et plus tard des boat people indochinois. Mais aujourd'hui, ils se méfient des Tamouls et des Turcs".

Habités à la critique

Ce n'est pas la première fois que la Croix Rouge nationale est en butte aux critiques. Il y a une vingtaine d'années, son travail au Vietnam du Nord et au Cambodge communiste avait déjà été mal vu. Et, en Suisse, on reproche régulièrement à l'institution l'engagement de ses infirmières dans le Service Croix-Rouge, qui travaille en étroite collaboration avec le service sanitaire de l'armée et la protection civile. L'association doit aussi répondre à des questions : par exemple sur la responsabilité de son service de transfusion envers les hémophiles qui ont contracté le virus du Sida.

La Croix Rouge n'est pas la seule institution à essuyer des critiques. Leur engagement vaut aussi des déboires à Caritas, à l'Entraide protestante ou à l'Armée du Salut. Certains chrétiens reprochent même à ces associations d'aider des musulmans. La critique envers l'activité des oeuvres confessionnelles se reporte d'ailleurs sur les Eglises. Dans les cantons de Berne et de Zurich, certains réformés quittent officiellement leur Eglise en guise de protestation. Enfin, excédés par la politique actuelle en matière d'asile, quelques Suisses refusent... de payer leur impôts à la Confédération. ■